

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réhabilitation de la Gondoire : le feu vert du Préfet

Après la vallée de la Brosse, la réhabilitation de la vallée de la Gondoire sera le prochain grand chantier de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire.

Le Préfet a donné son feu vert le 9 février en déclarant d'utilité publique le projet de réhabilitation et de valorisation de cet espace classé sur le territoire des communes de Bussy-Saint-Martin, Chanteloup-en-Brie, Conches-sur-Gondoire, Gouvernes, Guermantes, Lagny-sur-Marne et Saint-Thibault-des-Vignes.

Le Président de la Communauté d'Agglomération, Michel CHARTIER, se félicite de la décision très attendue du Préfet qui va permettre à Marne-et-Gondoire de poursuivre sa politique et son action de préservation du patrimoine naturel de son territoire.

Avec la Brosse hier, la Gondoire aujourd'hui et la Marne demain, la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire poursuit son chemin vers le développement durable.

Contact :

Dorian CATHENOZ
Collaborateur de Cabinet
Tél. : 01 60 35 43 52 (ligne directe)
Courriel : dorian.cathenoz@marneetgondoire.fr